



Année scolaire 2019-2020

INFORMATIONS UTILES (FICHE A CONSERVER)

- **Deux moments forts sont à retenir auxquels il vous est vivement conseillé d'amener votre enfant :**

Concert découverte : samedi 15 juin 11h espace J. Vautrin (chapelle de Mussonville) réservation auprès du secrétariat (voir horaires ci-dessous)

Journées portes ouvertes : lundi 24, mardi 25, mercredi 26 juin (planning sur le site de la ville dès le 2 mai)

- **Coordonnées et horaires d'accueil :**

Maison Municipale de la Musique : 57 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 33130 BEGLES

☎ 05.56.49.48.59

✉ maisondelamusique@mairie-begles.fr

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 14h à 17h30 (sauf vacances scolaires).

Service culturel : 1 allée de Francs – 33130 BEGLES

☎ 05.56.49.95.95

✉ culture@mairie-begles.fr

Horaires d'accueil : lundi de 13h à 18h30 – du mardi au vendredi de 8h30 à 17h.

Pour tout courrier : Monsieur le Maire- Hôtel de Ville – BP 153- 33321 BEGLES Cedex

✉ contact@mairie-begles.fr

- **Equipe de la Maison de la Musique :**
 - Directeur : Clément FAUCONNET
 - Coordinatrice des pratiques musicales : Maria MAISON
 - Référent projets : Alfonso LOZANO
 - Accueil, secrétariat : Laetitia RUIZ
 - Professeurs :

Régis ALAMICHEL (trompette)	Clément FAUCONNET (percussions)
Sylvie ARSENE-HENRY (violon)	Miguel GARAU (guitare)
Murielle CHAMARD (violoncelle)	Céline JOLY-FOREST (piano)
Delphine CHOBLET (formation musicale)	Jean-Marie JUAN (clarinette)
Claire-Aline CONFESSON (piano et formation musicale)	Fernande LAMOTHE (accordéon)
Benoit COUSSOT (piano jazz)	Alfonso LOZANO (saxophone)
Julian COUSTEIL (trombone-tuba)	Pauline MARTOS (piano)
Vincent DUPOUY (flûte traversière)	Anne-Laure MENARD (piano et formation musicale)

- **Dates de reprise des cours :**

- **Cours d'instrument : semaine du 09 au 14 septembre.**

Les anciens élèves, doivent se reporter au planning de présence du professeur pour faire faire leurs propositions dans le dossier de réinscription remis au secrétariat avant le 28 juin, et consulter le verso où figure la procédure adoptée par le professeur à la rentrée afin de finaliser son planning (réunion des parents ou appel téléphonique).

Le tableau au verso vous permet de vous noter l'information, pour mémoire.



Les nouveaux entrants (à partir du CE1) qui auront été acceptés sont contactés par le Professeur qui leur communique le créneau qui pourra leur être attribué, et doivent dans le même temps choisir un créneau pour la formation musicale (obligatoire), auprès du secrétariat.

- **Eveil et formation musicale : semaine du 16 au 21 septembre.**

Les anciens élèves qui n'ont pas d'information contraire doivent se présenter au créneau choisi en vœu 1. Le tableau ci-après vous permet de vous noter l'information, pour mémoire.

Les nouveaux postulants reçoivent un mail dans la semaine du 9 au 14 septembre leur indiquant s'ils sont retenus et si oui le créneau attribué.

- **Pratiques collectives : semaine du 23 au 28 septembre**

La participation à une pratique collective

- est vivement recommandée à partir de la 3^{ème} année du cycle 1, sur avis du Professeur.
- obligatoire en cycle 2.

- **Uniquement pour les réinscriptions** et pour mémoire, horaires des cours retenus sur la fiche de vœux :

VOEUX	FORMATION MUSICALE		INSTRUMENT (uniquement pour cursus complet)	
	JOUR	Heure	JOUR	Heure
N°1				
N°2				
N°3				